



Problème de gage et soucis à exposer

Par Visiteur

Bonjour

je vous expose mon soucis

il y a 3 ans de cela j'ai acheté une bmw via un credit chez gmac banque

cette auto je l'ai revendu un mois après mon achat

il n'était pas gagé en prefecture

et la vente s'est déroulée sans problème

je n'ai pas remboursé le crédit mais j'ai continué à payer mes mensualités jusqu'à aujourd'hui

la je ne peux plus les payer suis en insolvabilité notoire

gmac banque veut que je restitue la bmw mais ne l'ai plus

cette société peut elle me poursuivre pour détournement de gage?

je n'ai plus le contrat de crédit d'origine

le gage du contrat a til la meme valeur que celui en prefecture ?

merci

Par Visiteur

Cher monsieur,

il y a 3 ans de cela j'ai acheté une bmw via un credit chez gmac banque

cette auto je l'ai revendu un mois après mon achat

il n'était pas gagé en prefecture

et la vente s'est déroulée sans problème

je n'ai pas remboursé le crédit mais j'ai continué à payer mes mensualités jusqu'à aujourd'hui

la je ne peux plus les payer suis en insolvabilité notoire

gmac banque veut que je restitue la bmw mais ne l'ai plus

cette société peut elle me poursuivre pour détournement de gage?

Si le contrat de crédit contient une clause de gage du véhicule, ce qui est très fréquent, alors il y a effectivement détournement de gage. Dans la mesure où vous n'avez plus votre contrat, il serait judicieux de prendre contact avec cette banque pour leur demander une copie de leur contrat type.

S'agissant du gage en préfecture, il ne s'agit en fait pas d'un gage, mais d'une simple mesure de publicité du gage prévu dans votre contrat de crédit.

Très cordialement.

Par Visiteur

Est ce dans l'interet de gmac banque de me faire un procès au pénal pour détournement de gage car suis insolvable et elle ne peut récupérer mon auto

franchement pour une auto se retrouver au tgi

il y aura une enquete je suppose et le juge pourra proposer une médiation...

Par Visiteur

Cher monsieur,

est ce dans l'interet de gmac banque de me faire un procès au pénal pour détournement de gage car suis insolvable et elle ne peut récupérer mon auto franchement pour une auto se retrouver au tgi il y aura une enquete je suppose et le juge pourra proposer une médiation...

Je vous rejoins sur le fait qu'il n'y a pas grand intérêt à aller au pénal. Mais est-ce bien le cas? Avez vous fait l'objet d'une poursuite?

Très cordialement.

Par Visiteur

Non pour le moment pas de poursuites engagées au pénal

Par Visiteur

Cher monsieur,

Dans ce cas, il convient, raison gardée, de ne guère s'inquiéter.

Très cordialement.